

LE JOUR, 1944
11 novembre 1944

A PROPOS D'UN DISCOURS

L'autre jour, à la messe de rentrée des Facultés, le R.P. Bonnet-Eymard, Recteur de l'Université, a parlé du « doute et de la foi ». C'est là un bien grand et noble sujet, le plus grand de tous peut-être.

Le doute étant « *un état de l'intelligence en face d'une vérité ou d'un fait qui manque de clarté* », (c'est la définition proposée par l'orateur). Il n'y a de doute conscient qu'à l'intérieur de l'intelligence. Ainsi c'est la position naturelle de l'âme humaine qui est dans le débat, c'est l'attitude première du « roseau pensant » vis-à-vis de l'univers. Plus qu'aucune autre tribune la chaire Chrétienne est faite pour qu'on y entretienne le peuple de ces choses. Et nous entendons, ici, par le « peuple » l'audience la plus solennelle. Nous disons aussi que c'est le devoir des hommes qui prennent la peine de penser de s'y montrer attentifs.

Pour point de départ de son discours le R.P. Bonnet-Eymard a pris une phrase impressionnante de Salazar : « *Il faut étudier dans le doute et réaliser dans la foi* ». Une telle pensée appelle la méditation comme la mer appelle l'eau capricieuse des torrents. L'illustre homme d'Etat portugais dont chacun sait qu'il est une sorte d'ascète a montré de toutes les manières à quelles règles essentielles une politique d'Etat doit obéir : l'étude dans l'humilité et la crainte, l'action dans la plénitude de la fermeté et de la vigueur.

C'est la synthèse émouvante de notre fragilité et de notre force ; et c'est la leçon de Pascal définissant l'homme et la condition humaine.

Le R.P. Bonnet- Eymard s'est ainsi expliqué : « *Si je crois pouvoir faire appel au doute c'est pour vous le montrer sous un jour fécond* »... « *Si le doute peut être une discipline, il ne doit jamais devenir une doctrine* »... « *S'il règne en maître, il produit le scepticisme, s'il sert loyalement, il affirme l'intelligence* »... « *Etudier dans le doute, c'est ...savoir que l'on ne sait pas tout d'une question...* - Que peut-on opposer de plus sage à la présomption, à l'orgueil - et au hasard ?

« C'est une partie de bien juger que douter quand il faut ». Ces mots sont de Bossuet. Ils appuient la thèse du Père Bonnet-Eymard comme un témoignage.

En ce temps où l'on bourre les crânes comme on bourre les pipes, devant les défaillances innombrables du jugement qui oscille entre l'illusion et l'erreur, c'est une belle entreprise que de dire à l'homme : pour agir installe-toi dans la foi, mais crains d'y arriver par des chemins trompeurs ; si tu te livrais au préjugé au lieu de t'établir dans la vérité, tu mettrais tes pas dans l'abîme.

Nous ajouterons avec l'orateur que nous serions bien fous de douter pour trouver dans le doute quelque apparence de plaisir et de repos. Le doute ne vaut que si on en sort car, la tristesse est au fond. D'en faire un but serai de toutes les attitudes de l'âme, la plus pusillanime. Nous nous recommanderons au contraire de Descartes disant : « Non que j'imitasse pour cela les sceptiques *qui ne doutent que pour douter* et affectent toujours d'être irrésolus... ».

A la suite du Père Bonnet-Eymard nous verrons dans le doute, un contraste avec l'inertie, une activité de l'esprit qui cherche, un refus des solutions vagues et paresseuses, et si le Père nous le permet, nous donnerons pour image et pour symbole aux deux parties de sa démonstration ce « Penseur » de Rodin, assis et méditant et le poing dans la bouche et qui ne traverse le temps de doute que pour faire usage un moment plus tard de toute sa puissance.

Car on ne peut réaliser que dans la foi. Ne pas croire à son effort, à la vertu de son effort c'est faire l'aveu d'une incapacité originelle, c'est faire faillite non seulement sur le terrain de la foi mais aussi sur celui de l'espérance. C'est entrer délibérément dans la nuit.

P.S. On me signale que dans un ouvrage paru récemment à Beyrouth et que je n'ai pas lu, des appréciations malveillantes sont portées sur M. Robert de Caix. En dehors de ce qui est d'ordre politique, des insinuations touchant des questions d'ordre matériel y sont formulées. Le passage qu'on met sous mes yeux (en traduction) est le suivant : « (M. de Caix) servait principalement les grands capitaux, ce qui lui valut, dit-on, un grand profit personnel. Certains médisants prétendent même qu'il a rapporté dans son pays un fort riche butin... » Etant de ceux-là qui s'honorent depuis de très longues années de l'amitié de M. Robert de Caix, je me dois d'apporter ici un témoignage sans réserve à un homme que je considère comme vraiment exceptionnel par le désintéressement, la générosité et les qualités les plus éminentes de l'intelligence et du cœur. Peu de libanais ont connu M. de Caix comme je l'ai connu et rares sont ceux qui savent tout le bien qu'il a fait dans des circonstances innombrables.

Qu'il me suffise de dire au risque d'être très indiscret que pour pouvoir continuer à faire face aux besoins de dix orphelins de guerre qu'il avait adoptés, M. de Caix avait dû quelques années avant la guerre renoncer malgré sa situation et son âge à la petite auto qu'il possédait et la remplacer par une bicyclette sur laquelle il circulait dans Paris. Cela, le hasard seul m'a permis de m'en rendre compte. Sans nouvelles de M. de Caix depuis plus de quatre ans, je souhaite très vivement qu'il soit en parfaite santé et je voudrais beaucoup avec ses nombreux amis libanais que les circonstances nous permettent de le revoir au Liban où son souvenir et celui de la comtesse de Caix ont demeuré très chers et très vivaces.